# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 17 MARS 1880.


## OFFICIEL.

### Licences de ville pour 1880.

Département des Finances.
Hotel de-ville,
Nouvelle-Orléans, 2 février 1880.

Les dispositions de l'Ordonnance No 6,285 sont étendues de manière à comprendre le 20 février courant. Les personnes devant des licences peuvent payer dix pour cent en scrip de ville de 1876, 1877 et 1878, et quatre-vingt-dix pour cent en argent.

Après le 20 courant, la section 74 de l'ordonnance 6,263 sera mise en vigueur contre les personnes qui auront violé la loi.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur des Finances.

3 fév—

### Aux Contribuables de la ville.— Taxes de 1880.

Département des Finances,
Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1880.

TOUTES les personnes devant des taxes de ville pour l'année 1880, sont par le présent avis prévenues que la ville recevra dix mills en acompte de la taxe de quinze mills, levée cette année, et donnera crédit de ce paiement partiel sur les comptes de taxes, marquant sur ceux ci: deux tiers de la taxe payés et les redevant. Si les cours décrètent qu'un pour cent seulement soit tout ce qui peut être exigé, ces comptes de taxes payés partiellement seront donnés comme des reçus en plein aux contribuables. Si elles décrètent qu'un et demi pour cent est valide, l'autre demi de un pour cent sera demandé avec l'intérêt à dater du 31 mars 1880. Aucun reçu de paiement partiel ne devra être considéré comme un abandon de la part de la ville, de poursuivre pour le reste. Tous les bons citoyens qui désirent voir payer les dépenses du gouvernement, y compris les salaires des instituteurs et des institutrices, des policemen, des journaliers, etc., sont priés de venir payer leurs taxes en plein ou par à comptes, ainsi que le dit le présent avis. Ce système de perception commencera le JEUDI, 15 du courant.

A ceux qui paieront la taxe de quinze mills, les escomptes suivants seront accordés:

Jusqu'au 15 février, 5 pour cent.

Du 15 février au 29 février inclusivement, 3 pour cent.

Du 1er mars au 31 mars, 2 pour cent.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur du Département des Finances.

1er fév—

### Chemiserie et Blanchisserie Parisiennes.

Magasin: 20 rue St-Charles.

Usine à vapeur: 23, 25 et 27 rue Conti.

AFIN de populariser les produits de notre manufacture, nous ferons à partir d'aujourd'hui des chemises sur mesure à 24, 30 et 36 dollars la douzaine.

En magasin, nous tenons constamment un choix complet dans les prix de 15, 18, 24, 27 et 30 dollars; notre fabrique suppléant à la vente journalière, il n'y a jamais de vieux stock.

La supériorité de notre article est trop connue pour nécessiter une démonstration quelconque. Cependant nous dirons à l'acheteur, qui n'aurait pas encore essayé nos produits et qui leur préférerait, par routine, la chemise française importée, qu'il ne peut avoir une bonne chemise de Paris qu'autant qu'un des bons chemisiers, tels que Charvet et une dizaine d'autres, prenne sa mesure; dans ce cas il paiera très cher, mais c'est le seul moyen d'avoir une bonne chemise. Cet acheteur trouvera la même perfection dans notre article et cela à bien meilleur marché. Si, au contraire, il achète ici l'article importé, que le bon chemisier de Paris désigne sous la rubrique "exportation", ce qui signifie ordinaire ou même camelotte, l'acheteur jugera facilement, sans être connaisseur et en faisant la comparaison, de l'énorme infériorité de cet article comparé au nôtre.

Nos facilités de fabrication sont grandes, toutes nos machines marchent à la vapeur, système unique dans les Etats du Sud et même à Paris.

Pour compléter cette Industrie, nous y avons joint une Blanchisserie, également à vapeur, semblable à celles de Paris et deTroy.

Nous employons 65 à 75 personnes, avec espoir de doubler ce nombre sous peu.

Dans l'intérêt de la prospérité future de la Nouvelle-Orléans, il est bon d'encourager les Industries qui doivent procurer une vie laborieuse et honnête à des milliers de personnes qui ne demandent qu'à travailler et à mettre à profit toute occasion d'apprendre un métier par lequel elles puissent se suffire à elles-mêmes.

F. Guéblé

21 fév—au 21 mars

### SYDNEY DAVIESON

Arrivé à la Nlle Orléans.

LE Dr Sydney Davieson, M. R. C. S., de Londres, M. D., Giessen,

Auteur de "Practical observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc., etc., propriétaire en chef du Musée d'Anatomie du Missouri, à St-Louis, à l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nlle Orléans et du voisinage qu'il peut être consulté jusqu'au 20 avril prochain à son domicile.

7 rue des Remparts, entre Canal e Douane,

Tous les jours, de 10 h. du matin à 3 h de l'après midi, et de 6 h. à 8 h. du soir.

Le Dr DAVIESON ayant fait une spécialité du traitement et de la guérison des Maladies Nerveuses.

A passé des années à étudier et à approfondir cette partie de la science médicale qui se rapporte spécialement aux maux causés par les folies et les indiscrétions de la jeunesse et qui déterminent la débilité nerveuse, intellectuelle et physique ainsi que la perte de toute vitalité. Sa longue expérience acquise dans les premiers hôpitaux de l'Europe, aussi bien que par d'heureuses expériences faites pendant nombre d'années dans sa clientèle tant en Europe qu'en Amérique lui permettent de garantir un

Soulagement à tous les malades qui le consulteront. Il a eu beaucoup de succès dans ses

Traitements par correspondance.

Il est cependant à désirer qu'il ait au moins si c'est possible, une entrevue avec la personne malade.

Le Dr DAVIESON s'adresse particulièrement aux malades qui, s'étant confiés à des charlatans ignorants, ont vu s'aggraver leurs souffrances. Le médecin qui comprend sa profession et l'exerce avec intelligence afin de mériter l'estime de ses semblables, est un bienfaiteur de l'humanité. La haute estime que les médecins eux-mêmes professent pour le Dr DAVIESON prouvent que tous ceux qui s'adresseront à lui pourront compter implicitement sur une guérison prompte et rapide.

Le Dr DAVIESON engage ceux qui voudront se confier à ses soins à le faire le plus tôt possible, parce qu'il ne saurait prolonger son séjour à la Nlle Orléans audelà du terme indiqué plus haut.

L'ouvrage du Dr DAVIESON "Practical Observations," est à sa 160e édition: C'est un guide sûr. On peut en avoir un exemplaire sous pli en drap pour 25 cts. en s'adressant à l'auteur, le Dr SYDNEY DAVIESON, No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans, ou à GEO. ELLIS, libraire, vis-à-vis la Poste.

Le Dr DAVIESON pourra être consulté au No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans, jusqu'au 20 avril. Passé cette date, on devra lui écrire au No 1705 Olive street, St Louis, où il a établi son domicile depuis plusieurs années.

Heures de bureau: de 10 h. A. M. à 3 h. P. M. et de 6 h. à 8 h. P. M. Le dimanche, de 10 h. A. M. à 2 h. P. M. seulement.

16 fév—16 fév au 1 mai

### Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU & Co.,

No 51 Royale, coin Bienville.

FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

7 jan 80—1an

### PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

*CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS* POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."

20 fév—1 m

## VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
R. S. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se rallent à Vicksburg à la ligne Parisot pour les Rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES T. 103 Commune et J. T. CARLIN 60 rue Magazine.

Pour Grand Ecore, Alexandria.

Un voyage régulier par semaine.

Pour Grand Ecore, Alexandria, l'Anse aux Glaïs, les débarcadères de Norman et Barbin, ainsi que tous les atterrages intermédiaires sur la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur de première classe

JESSE K. BELL,

DICK SINNOTT, capitaine,
Geo. O. Hamilton, Commis.

Partira de la Nlle Orléans tous les SAMEDIS à 5 h P. M. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à R. W. ADAMS, 11 Passage du Commerce.

Tout transfert de marchandise, soit à la Nlle-Orléans, soit au débarcadère du wharfboat à l'entrée de la Rivière Rouge est aux frais du bateau et non aux consignataires.

6 fév—

OPELOUSAS.

Paquebot indépendant pour Opelousas

Partant tous les MARDIS à 5 h. du soir

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Cheneyville, et tous les débarcadères sur la côte, l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau, le bateau à vapeur à passagers, d'un léger tirant d'eau.

LAURA L. DAVIS,

Wm Crawford, capitaine; A. Mayzier, Sr., commis.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à GEO D. HITE, 142 Gravier,
LORD & McPEAKE, 122 Gravier.
Agents.

P. S.—Connaissements donnés jusqu'à Bayou Bœuf. Les passagers de la côte recevront toutes les attentions nécessaires.

17 janv—

LE FAVORI DU MONDE.

Paquebot régulier faisant 2 voyages par semaine.

Partant tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin à onze heures.

Pour Bayou Goula, Donaldsonville et tous les débarcadères du haut de la côte.

Le magnifique et rapide steamer à passagers

DE SMET,
Capt FRANK OTTENDORFER,
S. T. Goodwyn, T. C. Massicot commis.

Partira comme ci-dessus, Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

R. J. COMEAUX
20 rue Conti

14 déc—

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, deux fois par semaine.

Départ tous les lundis à 5 P. M. et tous Vendredis à 10 A. M.

Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe

BELLE,

Capitaine MAX BLANCHARD,
JOHN WEBRE et C. J. BLANCHARD, Commis.

Partira comme ci-dessus, revenant pendant la journée.

Le Vendredi le bateau ira jusqu'à Lockport. A son voyage de retour, il partira de Donaldsonville tous les Dimanches et mercredis matin.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à V. H. BERNARD, rue St-Louis 9.
S. HENO, Conti 20.

5mars—

PAQUEBOT INDEPENDANT.

Pour l'Habitation Uncle Sam paroisse St-Jacques,

Trois voyages par semaine.

Le Paquebot FAIR PLAY,
Capitaine F. J. PAPINEAU,
Chs. Kraus et Emile Portis, Commis.

Partira les lundis, mercredis et vendredis matin, pour l'habitation UncleSam et tous les débarcadères inter-médiaires. à onze heures.

Retour, faisant le service de la côte en plein jour.

P. S. Un commis recevoir est stationné sur la Levée à la tête de la rue Conti tous les jours pour recevoir son frêt.

Pour le frêt ou le passage s'adresser à bord ou à
GEO. HENO, Agent,
80 rue Decatur, au 1er.

5déc—

### Mandeville et Covington.

Steamer de la malle des Etats-Unis "New Camelia."

Pendant l'Hiver.

Jusqu'à nouvel avis, le steamer

NEW CAMELIA

Quittera le nouveau lac les MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS, à l'arrivée du train de 1 heure de l'après-midi, pour Mandeville, Old Landing et les points intermédiaires. Pour le retour, il quittera Old Landing à 7 heures du matin, les LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, s'arrêtant à Madisonville, Lewisburg et Mandeville.

Frêt reçu tous les jours à Magnolia Bridge, côté de la rue Dalerd.

W. G. COYLE,
32, rue Carondelet.

20 déc—

### CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Abadie (Jean Joseph Marie) | Guichard, Guy (Joseph) |
| Allibert (Lucien) | Hourné (Firmin) |
| Boyer (Aug) | Hamelin (Jean Alphonse) |
| Benjamin (Michel) | |
| Blanchard (Adolphe et Auguste) | Heilman (Thérèse) |
| | Jamot (Antoine) |
| Barthe (Calixte) | Leonyer (Constant) |
| Berdoux (Bernard) | Lacroix. |
| Beringer (Jean) | Louit (Etienne) |
| Brunner. | Larrivière (Jean Marie) |
| Baser (Charles Auguste) | Lagleize (Dominique) |
| Buset (Clément) | Lunelle (Jean Marie) |
| Benel. | Labitte (Vve) |
| Boyer ou Beger (Auguste) | Le Boyer (Adelaïde Victoire) |
| Barrère (Jacques) | Layak (Jean Pierre) |
| Cohen (Mathilde) | Mauraise (Louis) |
| Casaubon (Vve) | Mailhos (P) |
| Castet (Paul) | Mondon (Alexandre) |
| Cassagne (Mathilde) | Marais (Pierre) |
| Cases (Dominique Mornasco) | Moutardot (Urbain) |
| | Meyniel (Jean) |
| Casteing (François) | Moynet (Jean) |
| Casamayou (Jean) | Noël (Alari) |
| Chauvéand. | Ollier (Jacques) |
| Cardelat (Jean) | Ozeline. |
| Chassaccq-Devarenne, | Pasquier (Joseph) |
| Courtiade (Eugène) | Perpon (Ernest Michel) |
| Coste (Louis) | Prade (Antoine Gaspard) |
| Cassiau (Baptiste) | |
| Duvillier (E. L.) | Pignard (Vve) |
| Dumas (Alcée) | Penat (Pierre Joseph) |
| Daurin (Louis) | Péaé (Adolphe) |
| Ducos (Pierre) | Pène (Jn Pierre) |
| Dubernard (Louis) | Ruty (Henri) |
| Darnier (Jules Victor) | Rey (Joseph Frederick) |
| Davant (Germain) | Shaley (les époux) |
| Evans (Linton) | Sorbets (Jean et Justin) |
| Eveno (Charles) | Toussaint (Aug) |
| Epping Bellas & Co. | Tristani. |
| Foretell & Sons, | Vizenne (Jean) |
| Flonche (Chas) | Vignes (Auguste Athalie) |
| Franchet (Pierre Isidore) | |
| Funet (Pierre) | |

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 13 Février 1880.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

13 fév—

BUREAU DE PRETS.

# OTTO SCHWANER

17..........RUE BARONNE..........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

## VAPEURS.

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

AMERIQUE, E. Jouais, mercredi, 17 mars.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 31 mars.
LABRADOR, Sangher, mercredi, 14 avril.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..............$100
Cabines à l'arrière du salon des premières..$80
Deuxième cabine (vin compris)..............$65

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $40 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, lettre K,
Nouvelle-Orléans.

6mai—

### Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

| De Brême | | De la Nlle-Orléans |
|---|---|---|
| Hannover...21 janv | environ | 26 fév. |
| Hannover...24 mars | environ | (?) |
| Nurnberg......21 avril | environ.... | |

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambre...$150 | Entrepont...$36.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:

Chambre...$150 | Entrepont...$45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambre...$35 | Entrepont...$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Nos agents pour le Texas, MM. Kauffman & Runge, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston..............$42 00
De " à Indianola.................45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,

12 nov - No. 43 de la rue de l'Union.

AMERIQUE CENTRALE.

OTERI'S PIONEER LINE.

Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR.

Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Port Cortez, Truxillo, Ruatan, Utilla et à toutes les Iles de la Baie, partira positivement pour les ports ci-dessus, JEUDI 19 février 1880, à 5 heures du soir, et ensuite régulièrement tous les dix-neuf jours, de son mouillage, en face la Place Jackson.

Pour frêt et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à

S. OTERI & BRO.
23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton,

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goëlettes sur la même ligne.

2 mars—79—1an

### Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.

Le steamer

HUDSON,
Capt. H. R. Freeman.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

Mercredi 24 mars à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine...............$40
Entrepont............ 20

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet No 41.

4mai—1an

### For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers

NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER
HUDSON, LOUISIANA,

Steamship

HUDSON,
H. R. Freeman commandant,

will leave her warf, foot of Toulouse street,

Wednesday, march 24, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............ $40
Steerage — ............. 20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON

### NOUVELLES INVENTIONS

SONNETTES ELECTRIQUES.

SONNETTES ELECTRIQUES—Point de fil caché ou de crans si sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner chez le soussigné.

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie.

Envoyez $1 pour échantillons et poste.

Conditions spéciales pour les agents.

JAMES H. REYNOLDS.
Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné

FLAMBEAU—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

JAMES H. REYNOLDS,

90..........Rue Baronne..........90

Entre les rues Union et Perdido,

1er mai —79—1an NLLE-ORLÉANS, LNE

## A. DELPIT,

### Manufacture de Tabac à la Vapeur

13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1808.

Célèbres TABACS à priser, PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, RO... ETC. [illegible] à fumer et à chiquer. CIGARS Havane et du pays.

Grand assortiment de PIPES-ECUME DE MER, BRUYERE FRANÇAISES véritables et de PIPES AMERICAINES. Un beau choix de TABATIERES en Métal, Ecaille Buffle, Papier-Maché et autres. ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC. ETC.

AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS.

En gros et en détail.

### PHARMACIE DUCONGE,

30..........RUE DE CHARTRES..........30

NOUVELLE-ORLEANS

## A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie connue un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il faut généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Willow's Dysentery Remedy.

1 sept 79—1 an

## H. J. RIVET,

### PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 25 rue de Chartres et 30 rue Bienville, Nlle-Orléans, 17 mai 79.—1 an.

## J. B. JUNQUA,

Nos 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans.

MARCHAND - COMMISSIONNAIRE

IMPORTATEUR DE

## Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins

FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET D'eau de Seltz et d'eaux Minérales,

Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878.

Sept—Oct

### GALERIE D'ART

CELEBRE DE

## WASHBURN

TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE

PORTRAITS

Fixés d'une manière permanente au moyen

## PROCÉDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.

Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

No. 109 RUE DU CANAL.

7nov—

## JAMES D. EDWARDS

Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,

22, 24, 26, 28 Rue FRONT et 21, 23, 25, 27 Rue DELTA

NOUVELLE-ORLEANS.

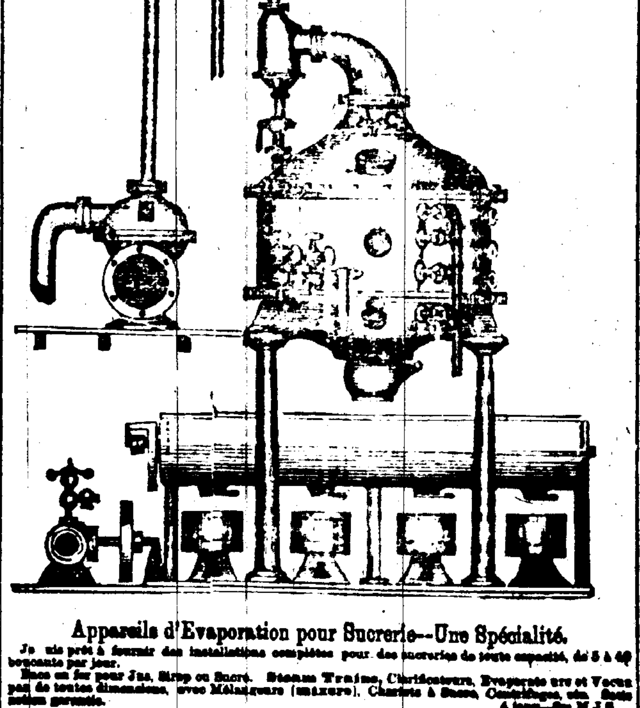

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des sucreries de toute capacité, de 5 à 40 boucauts par jour.

Bacs en fer pour Jus, Sirop ou Sucre. Steam Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacua pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (mixers), Chariots à Sucre, Centrifuges, etc. Entière satisfaction garantie.

4 janv—6m MJS

## Salicylate de Soude Schlumberger

*Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.*

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES

LA GOUTTE & LES RHUMATISMES

AIGUS & CHRONIQUES

Marque déposée. Marque déposée

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 95 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

## LE SALICYLATE DE LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUË et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.

Dépôts: *Nouvelle-Orléans*: MM. RIVET et CARROUCHÉ, droguistes.

## CHEMINS DE FER.

### Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orléans R. R.

A partir du 17 janv 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

| DEPART. | ARRIVEE. |
|---|---|
| Express No 1 2.30 P.M. | Express No 2- 9.20 A.M. |
| Mixed No 3—7.15 A.M. | Mix'd No 4- 7.30 P. M. |

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 4.00 P. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A

LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté aux trains, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers
15nov—

### Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after jan. 17th 1880, as follows:

| LEAVE. | ARRIVE. |
|---|---|
| Express No 1 2.30 p. m. | Express No 2 9.20 a. m. |
| Mixed No 3 7.15 a. m. | Mixed No 4 7.30 p. m. |

Nos 1 and 2 run daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 4.00 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS

—THROUGH TO—

LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
15nov—

### New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud.

SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir du DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1879 les trains arriveront à la gare au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

| Départ | Arrivée. |
|---|---|
| No 1, Express, tous les jours 7.30 a.m. | No 2, Express, tous les jours 7.40 a.m. |
| No 3, Express, tous les jours 5.00 p.m. | No 4, Express, tous les jours 9.20 p.m. |

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery et St-Louis. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune vis-à-vis de City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE). THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.

CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS. ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, NOV. 9th 1879, trains will arrive and leave depot foot of Canal Street, as follows:

| Leave. | Arrive. |
|---|---|
| No. 1 Express daily........7.30 a. m. | No. 2 Express daily........7.40 a. m. |
| No. 3 Express daily........5.00 p. m. | No. 4 Express daily........9.20 p. m. |

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

8nov—

### GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux frais de bateaux à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour les points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stetson, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être délivré aux "ferries" et des taux spéciaux, sous forme de billets de "commutation" seront accordés à ceux qui s'adressent à lui pourront compter... [illegible]

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15. Ces billets ne sont émis qu'en faveur d'une personne à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

CHAS A. WHITNEY & CO. Agents

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DE VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros les et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

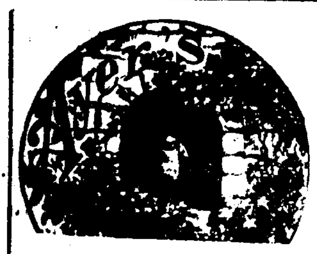

## Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drugue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertigo et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoi que ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, au sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE, "l'Ayer's Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques.

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

3 avril—6f

### COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé.............$500.000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes encaissées, et escomptes et intérêt...... | | $389,273 96 |
| Pertes, dépenses, taxes, etc ...... | $298,791 79 | |
| Fonds de réserve.. | 10,000 00 | |
| Dividende sur actions, 10 p. cent | 49,568 00 | $348,360 00 |
| Profits nets.............. | | 30 912 17 |

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

| | |
|---|---|
| Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières.... | $393,157 07 |
| Argent en caisse et primes en voie de collection.................. | 187,571 44 |
| | $580,728 51 |

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées d'après les conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 43 rue du Camp.

JAMES I DAY, Président.
E. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:

| | |
|---|---|
| Jno. G. Gaines, | Jesse S. Flower, |
| J. L. Harris, | E. J. Hart, |
| J. Weis, | Jules A. Blanc, |
| Henry Renshaw, | R. W. Taylor, |
| Scott McGehee, | H. Newman, |
| J. C. Morris, | Chas. Roberts, |
| B. Bisco, | James I. Day, |
| D. Fatjo, | A. Baldwin, |
| Thos Simms, | T. L. Airey, |
| Charles Macready, | Emory Clapp, |
| R. E. Craig, | W. E. Seymour, |
| D. A. Chaffraix, | Sam'l L. Boyd |

[illegible] Jan.

### Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS

No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

| | | |
|---|---|---|
| Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year— | | |
| On Fire Risks.......... | $315,774 30 | |
| On Marine Risks........ | 18,956 32 | |
| On River Risks......... | 19,701 75 | |
| Total premiums .... | $354,431 37 | |
| Less unearned premiums.... | 111,253 00 | |
| Net earned premiums 31st May 1879.... | $243,178 37 | |
| Losses Paid— | | |
| On Fire Risks......$61,066 08 | | |
| On Marine Risks.... 10,364 89 | | |
| On River Risks..... 5,332 25 | | |
| Taxes and expenses, less interest..... 11,625 11 | | |
| Reinsurances and return premiums...... 17,820 61 | —$106,208 89 | |
| | $136,969 48 | |
| Reserved for unpaid losses........ | 22,000 00 | |
| Profit................ | $114,969 48 | |

The company have the following assets, estimated at market value:

| | |
|---|---|
| Real Estate...................... | $206,176 85 |
| City Bonds and Mortgage Bonds.. | 15,000 00 |
| Bank, Water Works and other stocks........................ | 133,561 68 |
| Notes secured by mortgage or pledge | 192,902 33 |
| Bills receivable.................. | 62,563 43 |
| Premiums in course of collection.. | 35,630 81 |
| City Scrip..................... | 2 000 00 |
| Judgment on mortgage notes....... | 3,000 00 |
| Cash on hand..................... | 61,392 41 |
| | $712,227 51 |

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors:

| | |
|---|---|
| P. MASPERO, | D. FATJO, |
| J. J. FERNANDEZ, | EDWARD TOBY, |
| PAUL FOURCHY, | D. A. CHAFFRAIX, |
| JOHN GEDDES, | M. W. SMITH, |
| JNO. B. LALLANDE, | CHAS. LAFITTE, |
| | B. W. TAYLOR. |

10 juin—

## ASSURANCES.

### Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 Décembre 1879.

| | | |
|---|---|---|
| Primes de feu.......... | $278,342 81 | |
| Primes maritimes....... | 59 646 61 | |
| Primes de rivière....... | 45 560 04 | |
| Total des primes. | | $383,549 46 |
| Moins | | |
| Primes sur risques non expirées........ | $95 243 44 | |
| Primes remboursées.... | 13,620 66 | |
| Réassurances.......... | 11,789 24 | —120,653 34 |
| Primes nettes........ | | 262,896 12 |
| Montant provenant des intérêts, loyers. | | 31,664 88 |
| Revenu........... | | $294,561 00 |
| A déduire: | | |
| Pertes par le feu .... | $72,598 84 | |
| Pertes maritimes ..... | 28,895 26 | |
| Pertes de rivières.... | 15,316 13 | |
| | $116,810 23 | |
| Réduction (rebate) et commissions ........ | 41,420 46 | |
| Contributions charitables............ | 1,053 46 | |
| Taxes d'Etat, de ville, licenses.......... | 8 228 01 | |
| Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock....... | 6,978 09 | |
| Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences........ | 34,393 78 | —208,883 94 |
| Profit net......... | | $85,677 06 |
| A déduire: | | |
| Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet...... | $33,960 41 | |
| Retenu pour pertes non ajustées........ | 10,000 00 | |
| Dividende du 31 décembre 1879....... | 25,000 00 | |
| Surplus............ | 16,716 65 | |
| | | $85,677 06 |

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

| | |
|---|---|
| Argent en banque........................ | $106,565 42 |
| Bons des Etats-Unis..................... | 103,000 00 |
| Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché. | 132,168 26 |
| Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville........ | 97,344 58 |
| Billets garantis par nantissement de gages réalisables........ | 85,100 00 |
| Billets pour primes ...... | 17,470 58 |
| Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R. | 22,600 00 |
| 500 actions compagnie des Waterworks, à $37-76............ | 18,888 00 |
| Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks............ | 10,000 00 |
| Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché........ | 21,224 20 |
| Primes en voie de collection........ | 66,801 56 |
| Dû par des agents................ | 1,675 97 |
| Total de l'actif................ | $653,838 58 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital.............................. | $500,000 00 |
| Réserve pour réassurances .............. | 95,243 44 |
| Dividendes non réclamés ............... | 6,878 49 |
| Retenu pour pertes non ajustées...... | 10,000 00 |
| Dividende de décembre 1879........ | 25,000 00 |
| Surplus............................. | 16,716 65 |
| Total du passif.................. | $653,838 58 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.

TH. BUISSON,
Troisième Justice de Paix.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'estimation du dit actif, ainsi spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880 il a été résolu de payer, sur demande, aux actionnaires le dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires de la dite date.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.

J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| W. A. BELL, | A. SCHREIBER, |
| PIERRE POUTZ, | ANT. CARRIERE, |
| CHS. J. LEEDS, | CHS. E. SCHMIDT, |
| C. T. DUGAZON, | JULES ALDIGE, |
| CHS. LAFITTE, | D. FATJO, |
| H. GALLY. | JULES TUYES. |

11 janv—

### BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LES directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie .... | $165,168 05 | |
| Primes maritimes..... | 24,051 22 | |
| Primes de rivières........ | 69,324 25 | |
| | | $258,543 52 |
| Primes nettes............ | $224,143 52 | |
| Moins réassurances.... | $13 715 40 | |
| Moins primes remboursées | 5,626 57 | |
| | 19,342 97 | |
| | | 204,800 55 |
| PERTES | | |
| Pertes d'incendie....... | $ 36 038 94 | |
| Pertes maritimes ...... | 9,337 36 | |
| Pertes de rivières ...... | 28,576 05 | |
| | $ 73,952 35 | |
| Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêts, loyer, sauvetages, épargnes, etc.... | 36,442 66 | |
| | | 110,395 01 |
| Profits nets...... | | $ 94,405 54 |

La compagnie possède l'actif suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Billets à recevoir........ | $ 31,461 83 | |
| Prêts sur bons et hypothèque....... | 30,175 00 | |
| | | $ 61,636 83 |
| Prêts sur demande.. | $ 52,552 64 | |
| Argent en caisse..... | 48,521 04 | |
| | | 101,073 66 |
| Propriétés foncières.......... | | 109,008 06 |
| Bons de ville, actions de banque et autres........... | | 94,632 58 |
| Primes en voie de collection.... | | 25,697 82 |
| Suspense account et fractions d'actions............ | | 14,158 62 |
| | | $406,207 59 |

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi ce 17e jour de mai 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notaire

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 les placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams | Sam'l B. Newman, |
| Sam'l H. Kennedy | John Phelps, |
| Adam Thomson, | Henry Abraham, |
| Victor Meyer, | Joseph Bowling, |
| Edw'd J. Gay, | Simon Hernsheim |
| Simon Forcheimer, | Jos. B. Wolf, |
| R. B. Post, | Edw'd Pilsbury, |
| Jno. E. King, | Fred'k Camerden, |
| Joseph W. Stone, | George Martin, |
| Alfred Moulton, | L. C. Jurey, |
| Edward Nalle, | Geo. W. Sentell, |
| Paul E. Mortimer | Jno. V. Moore, |
| W. B. Conger, | Henry M. Preston, |
| Reuben G. Bush, | John M. Parker. |

21mai—

## ASSURANCES.

### ANNUAL STATEMENT —OF THE— NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,

For the Year Ending on the Thirty-first of December 1879.

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums.... | $278,342 81 | |
| Marine............ | 59,646 61 | |
| Inland............ | 45,560 04 | —$383,549 46 |
| Less— | | |
| Premiums on risks not terminated.. | 95,243 44 | |
| Return premiums.. | 13,620 66 | |
| Reinsurance ...... | 11,789 24 | —$120,653 34 |
| Net earned premiums | | $262,896 12 |
| Add— | | |
| Received for interests, salvages and rents.......... | | 31 664 88 |
| Income...... | | $294,561 00 |
| Deduct— | | |
| Fire losses...$72,598 84 | | |
| Marine 28,895 26 | | |
| Inland. 15,316 13 | —$116,810 23 | |
| Rebates and commissions...... | 41,420 46 | |
| Charitable Donations. | 1,053 46 | |
| State and city taxes and licences .... | 8,228 01 | |
| Board of Underwriters, Babcock and Salvage corps ........ | 6,978 08 | |
| Gross expenses, house, office & agencies | 34,393 78 | —208,883 94 |
| Gross profit....... | | $85,677 06 |
| Deduct— | | |
| Profit and loss—Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend. | $33,960 41 | |
| Reserved for unadjusted losses ...... | 10,000 00 | |
| Dividend December 31, 1879...... | 25,000 00 | |
| Surplus.......... | 16,716 65 | —$85 677 06 |

The company has the following assets:

| | |
|---|---|
| Cash in bank....... | $106,565 42 |
| U. S. bonds...... | 103,000 00 |
| Real estate, lowest valuation | 132,168 26 |
| Notes secured by first mortgage on city property.. | 97,344 58 |
| Notes secured by pledges of available securities..... | 85,100 00 |
| Notes for premiums. | 17,470 58 |
| N. O., J. and G. N. R. R. first mortgage bonds... | 22,600 00 |
| 500 Shares Waterworks Co., at $37 76. | 18,888 00 |
| New Orleans Waterworks first mortgage bonds..... | 10,000 00 |
| Banks, insurance, Louisiana Ice Co, and other stocks, lowest market value........ | 21,224 20 |
| Premiums in course of collection ........ | 66,801 56 |
| due by agents.... | 1,675 97—$653 838 58 |

LIABILITIES.

| | |
|---|---|
| Capital stock..... | $500 000 00 |
| Reinsurance reserve | 95,243 44 |
| Unclaimed dividends...... | 6,878 49 |
| Reserved for unadjusted losses .... | 10,000 00 |
| Dividends of December, 1879.... | 25,000 00 |
| Surplus.......... | 16,716 65—$653 838 58 |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880. THEO. BUISSON, Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, January 10, 1880.

J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

| | |
|---|---|
| W. A. BELL, | A. SCHREIBER, |
| PIERRE POUTZ, | ANT. CARRIERE, |
| CHAS. J. LEEDS, | CHAS. E. SCHMIDT, |
| C. T. DUGAZON, | JULES ALDIGE, |
| CHAS. LAFITTE, | D. FATJO, |
| H. GALLY. | JULES TUYES. |

Jan 11—

### OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums..... | $165,168 05 | |
| Marine premiums... | 24,051 22 | |
| River premiums.... | 69,324 25 | |
| | | $258,543 52 |
| Net earned premiums | $224,143 52 | |
| Less reinsurance | $13,716 40 | |
| Less return premiums | 5,626 57 | |
| | 19,342 97 | |
| | | 204,800 55 |

LOSSES.

| | | |
|---|---|---|
| Fire losses........ | $36,038 94 | |
| Marine losses..... | 9,337 36 | |
| River losses ...... | 28,576 05 | |
| | $73 952 35 | |
| Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc. | 36,442 66 | |
| | | 110 395 01 |
| Net profits..... | | $94 405 54 |

The company have the following assets:

| | | |
|---|---|---|
| Bills receivable... | $31,461 83 | |
| Loans and bonds on mortgage........ | 30,175 00 | |
| | | 61,636 83 |
| Loans on call ...... | $52,552 64 | |
| Cash on hand...... | 48,521 02 | |
| | | 101,073 66 |
| Real estate........ | | 109,008 06 |
| City bonds, bank and other stock.. | | 94,632 58 |
| Premiums in course of collection.. | | 25,697 82 |
| Suspense account and stock fractions. | | 14,158 62 |
| | | $406,207 59 |

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.

ALFRED INGRAHAM,
Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent. in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams, | Sam'l B. Newman, |
| Sam'l H. Kennedy, | John Phelps, |
| Adam Thomson, | Henry Abraham, |
| Victor Meyer, | Joseph Bowling, |
| Edw'd J. Gay, | Simon Hernsheim, |
| Simon Forcheimer, | Jos. B. Wolf, |
| R. B. Post, | Edw'd Pilsbury, |
| Jno. E. King, | Fred'k Camerden, |
| Joseph W. Stone, | George Martin, |
| Alfred Moulton, | L. C. Jurey, |
| Edward Nalle, | Geo. W. Sentell, |
| Paul E. Mortimer, | Jno. V. Moore, |
| W. B. Conger, | Henry M. Preston, |
| Reuben G. Bush, | John M. Parker. |

May 21—

## FEUILLETON.

Commencé le 8 février, 1880

# LE ROMAN D'UN BRAVE HOMME

PAR

M. EDMOND ABOUT.

V

LE COLLÈGE

(Suite)

Les internes de l'Université de France ne reçoivent aucune éducation de leurs maîtres. Ils ont des proviseurs ou des principaux qui administrent, des censeurs qui surveillent, des professeurs qui enseignent, des maîtres d'études qui font la police: personne n'est chargé de leur dire ce qui est bien ou mal, convenable ou choquant, de bonne ou de mauvaise compagnie. Mais, vivant en commun, dans un frottement perpétuel, ils arrivent à se façonner les uns les autres. Je ne dis pas à se polir, car l'interne, vu dans la cour, a la surface assez inculte. Il est sale, il est débraillé, il a mauvais ton, il dit de gros mots, il parle des femmes comme s'il n'avait ni mère, ni sœurs; il taquine des professeurs qu'il sait capables, et des maîtres d'études qu'il sait malheureux. Il se venge de sa captivité en détruisant le matériel de la prison, il maraude au jardin, chipe dans la cuisine ou l'office en vertu de cet axiome scolaire que chiper n'est pas voler. En promenade, il joue de mauvais tours aux boutiquiers et lance des quolibets aux passants; il est plus gamin quelquefois que les enfants des rues. Mais si vous grattez la surface, vous trouvez tout un fonds de qualités viriles que le collège développe et qui ne s'acquièrent pour ainsi dire que là. C'est le goût du libre examen, c'est un instinct très vif de l'égalité, c'est l'amour de la justice, le mépris de la faveur; c'est l'esprit de corps, le sentiment de la solidarité; c'est surtout une loyauté à toute épreuve, une profonde horreur de l'hypocrisie et de la délation, une répugnance invincible pour tout ce qui est faux, vil et bas. Or, ces qualités se conservent toute la vie, tandis que les défauts propres à l'internat se corrigent presque toujours avant la fin des études et infailliblement six mois après.

Lorsqu'on s'occupera de réformer notre système pédagogique, je crois que l'internat sera condamné pour ses rigueurs inutiles, mais je voudrais qu'on en sauvât quelque chose: le repas de midi et la récréation en commun. Deux externes qui ont suivi les mêmes cours pendant un certain nombre d'années ne sont pas, à proprement parler, camarades; ils ne sont que condisciples, ce qui est assez différent. Si l'un vient au collège en casquette et l'autre en chapeau, l'un sur de gros souliers crottés et l'autre dans le coupé de madame sa mère, on les habituera peut-être à se tutoyer du bout des lèvres, mais ce ne sera pas pour longtemps. Il faut qu'ils aient mordu au même pain, mangé le même bœuf et la même salade, souffert le froid et le chaud dans la même cour, pris part aux mêmes jeux et aux mêmes exercices, échangé des billes, des idées et des coups. Un coup de poing loyalement donné rapproche les enfants plus qu'il ne les sépare. Témoin mon camarade Auguste Poulard: il me sut plus de gré de ma discrétion qu'il ne garda rancune de ma violence; cet héritier de quatre-vingt mille livres de rentes et le pauvre petit boursier que j'étais firent une excellente et solide paire d'amis.

Lorsqu'il sut que son père, homme influent, conseiller général et candidat à la députation, parlait de moi comme d'un mauvais garnement, indigne des bontés de la ville, il s'escrima pour me démolir et plaida si chaudement ma cause qu'il réussit à me faire inviter pour toutes les vacances au château de Lancy. Je fus sensible à ce bon procédé, mais outre que je n'étais pas équipé pour faire figure dans un château, il n'y avait pour moi de vraies vacances que chez les vieux parents de Launay. Le soir même de la distribution des prix, après avoir porté mes livres à la maison et mes couronnes au cimetière, je partis avec ma mère et Catherine pour le village bien-aimé. On nous y attendait pour deux mois; nos chambres étaient prêtes, nos occupations réglées d'avance. Il était entendu que ma mère réparerait le linge et ferait les travaux de couture, que Catherine aiderait ma grand mère à la cuisine, au fournil et à la lessive. Quant à moi, j'avais le bon lot: papa La France s'était mis à m'enseigner le plus noble métier du monde, le sien. Et il y réussit à merveille; car, grâce à ses leçons, je devine et je suis encore aujourd'hui paysan jusqu'au bout des ongles.

La réclusion, la promenade traînante dans la cour et l'air confiné du collège avaient légèrement altéré ma santé. On me trouvait grandi, mais moins large des épaules et moins coloré du visage. La vie en plein champ, le fanage des regains, la vendange, le maniement de la bêche et de la pioche, la récolte des pommes de terre, la façon des fagots et des bourrées eurent bientôt renouvelé mon sang appauvri. Ajoutez à ces exercices les grandes marches sous bois avec les bûcherons et les charbonniers, les longues stations dans les prés, au milieu du troupeau, avec le berger du village, et les brillantes parties de quilles, sur la place, en compagnie de mes cousins et de vingt autres polissons, mes amis; vous comprenez comment deux mois de séjour à Launay étaient pour moi le plus puissant des toniques et le plus délicieux des remèdes. Mon uniforme à boutons dorés était resté dans le camphre; en revanche, j'usais tant de blouses que ma mère avait à peine le temps de les raccommoder.

Dans cette vie active, mais réglée, nous faisions une part raisonnable au travail. Mon maître m'avait donné des devoirs à écrire, des leçons à apprendre; j'y consacrai les jours de pluie, les heures de fatigue physique, le lendemain des... [illegible] au moins quarante fables de Lafontaine à temps perdu.

Et le premier lundi d'octobre, quand l'heure de la rentrée sonna pour moi et pour tant d'autres malheureux, mon professeur ne me félicita pas seulement de ma belle santé, mais de mon orthographe, de ma mémoire et de ma latinité. Il dit devant moi au principal: "C'est singulier; voici un enfant qui a fait plus de progrès en deux mois de vacances qu'en trois mois de collège.— C'est peut être, ajoutai-je timidement, que je ne suis pas un oiseau de volière." M. Dor me tira l'oreille en souriant et dit: Mauvaise tête! Tu la regretteras plus tard, cette pauvre vieille prison!

En attendant je la supportai de mon mieux. Je retrouvai avec plaisir mes anciens camarades et je fis connaissance avec les nouveaux. Un nouvel externe plus jeune et beaucoup plus petit que moi vint se jeter à mon cou en sortant de classe: c'était Jean Bonafigue, le gamin provençal, que mon père avait sauvé avec son bon petit singe de sœur.

Je le revis souvent au collège et quelquefois chez ma mère ou chez ses parents. M. et Mme Bonafigue étaient assez bien logés dans un des bâtiments neufs de la fabrique; ils avaient de bons meubles, payés par la compagnie d'assurances, et ils ne semblaient pas malheureux. Ils me firent toujours grand accueil et je me serais mis plus vite à les aimer s'ils avaient été moins bruyants, moins démonstratifs et moins différents de tous ceux que je connaissais. Et puis, ce solerat d'accent me donnait sur les nerfs, comme la cuisine épicée de Mme Bonafigue bouleversait mon estomac tourangeau. Leur fille Barbe avait deux ou trois dents de plus qu'à notre première rencontre, mais elle portait encore les cheveux en broussaille et elle n'embellissait pas; du reste, elle était la première à rire de sa laideur, qu'elle outrait par cent grimaces comiques. On ne s'ennuyait pas avec elle et nous faisions de bonnes parties. Je promenais souvent les jeunes Bonafigue dans les chemins et les sentiers de Launay; ils me faisaient plus souvent les honneurs de la fabrique que je connus bientôt dans ses moindres détails. Mais lorsque par hasard, au milieu de nos jeux, nous voyions apparaître le grand corps anguleux de M. Simonnot avec son nez en bec de corbin et ses favoris rouges, nous nous serions fourrés dans des trous de souris. Me petits amis tremblaient comme moi devant le très disgracieux seigneur de la faïence, quoique leur père en dit le plus grand bien et que personne n'eût le droit d'en dire aucun mal.

VI

LE NOUVEAU PRINCIPAL.

Au printemps de 1844, il y avait quatre ans que mon père était mort et que j'étais interne au collège. On s'accordait à me trouver très grand et très robuste pour un garçon de seize ans moins deux mois; mes professeurs me tenaient en estime, mes camarades m'aimaient bien et personne ne me disputait plus le premier rang dans la classe. Ma mère, toujours en deuil, n'était redevenue ni très gaie, ni très forte, mais elle semblait assez bien portante, et grâce aux bons amis qui avaient arrangé nos affaires, elle ne manquait de rien. Bassot avait soldé la maison, presque toutes les créances étaient rentrées, trente ou trente-cinq mille francs placés sur l'Etat nous faisaient un revenu net de seize cents francs. Tout était donc pour le mieux dans notre petit coin du monde lorsqu'à la fin du premier semestre un événement imprévu agita le collège et la ville entière: notre vieux principal, M. Dor, demanda sa retraite et l'obtint.

Soixante ans d'âge, quarante années de service et beaucoup de rhumatismes accumulés à l'ombre de notre commune prison lui commandaient le repos. Il avait amassé de quoi vivre assez largement dans son pays natal, un coin du Finistère où le beurre coûtait 8 sous la livre et le cent d'huîtres quatre sous. Mme Dor, bretonne comme lui, avait un petit domaine là-bas et des parents honorables, elle comptait y marier à quelques hobereaux ses deux filles un peu attardées, mais instruites, agréables encore et nullement rhumatisantes.

Ce départ n'émut pas seulement la colonie de fonctionnaires dont M. Dor était le doyen; elle inquiéta les familles bourgeoises, qui toutes avaient eu ou devaient avoir affaire à l'excellent principal. Parmi les élèves eux-mêmes, c'est à peine si deux ou trois indisciplinés comme Auguste Poulard affectèrent la joie et parlèrent de délivrance. Les professeurs, les maîtres d'étude, la plupart de mes camarades et moi nous déplorerions la perte de l'homme juste, intelligent et bon qui avait gagné tous nos cœurs par ses qualités personnelles.

La vue du successeur qu'il installa lui-même avec sa bonne grâce accoutumée nous étonna sans nous consoler. Autant M. Dor était net, correct et digne avec ses petits favoris blancs, son faux-col droit et sa redingote ajustée, autant M. Lutzelmann nous parut inculte et farouche. Cheveux longs, barbe touffue, paletot-sac et chapeau de feutre mou, le tout fort propre, mais d'une simplicité outrée, lui donnaient un faux air de paysan du Danube. Il était de Colmar, marié à une grande Strasbourgeoise blonde et maigre, et père de quatre enfants, dont une fille dans l'âge ingrat. L'accoutrement de toute la famille était ridicule et son accent barbare. On racontait à demi-voix que notre nouveau principal était une créature de M. Victor Cousin. Ce philosophe l'avait trouvé mourant de faim dans une école industrielle, il l'avait employé à traduire des auteurs allemands et lui avait donné pour salaire une mission de trois années en Angleterre, en Prusse, en Autriche et en Suisse. Pendant trois ans ce voyageur gorgé d'or à raison de 250 fr. par mois avait assommé les bureaux de ses mémoires indigestes, paradoxaux et quelque peu révolutionnaires, que les commis de M. Villemain ne lisaient plus. Le jour où cet Olibrius alsacien, sa tâche terminée, retomba sur les bras d'un ministre qui ne l'avait pas choisi, on s'aperçut qu'il était assez pauvre humaniste, à peine bachelier, et qu'il avait pourtant aussi bon appétit qu'un docteur en théologie. Dans l'heureux monde des fonctionnaires, les esprits originaux sont les plus difficiles à placer. M. Lutzelmann avait donc, malgré ses services, quelque droit à mourir de faim, si son ancien patron ne fût venu à la rescousse. Victor Cousin se montra d'autant plus généreux qu'il pouvait l'être sans bourse délier: il fit donner à son ancien collaborateur un collège obscur, en assez mauvais point et médiocrement noté par les inspecteurs généraux. Voilà du moins la légende qui courait dans les rues: certains bavards, bien ou mal informés, ajoutaient que l'homme au paletot-sac avait carte blanche pour les réformes et les expériences et que, si le conseil municipal le laissait faire, nous verrions prochainement du nouveau.

C'est sous l'impression de ces idées que les maîtres et les élèves prirent congé de M. Dor. La cour des messageries était pleine; petits et grands voulaient serrer les mains de l'honnête homme qui s'en allait. M. Lutzelmann et ses trois fils assistèrent bravement à cette explosion de regrets qui ne leur promettait rien de bon. Lorsque la diligence eut disparu au coin de la Grand-Rue et du boulevard circulaire, le maire et le nouveau principal se dirigèrent ensemble vers le collège; M. Morand n'en sortit pas avant la nuit.

Le lendemain, vers neuf heures du soir, les petites vacances étant finies, je repris mélancoliquement le chemin de ma prison. Ce n'était jamais sans douleur que je levais le lourd marteau de la porte. Je fus donc agréablement surpris en voyant que le marteau, la porte et le portier lui-même avaient disparu. Trois de mes camarades se tenaient sur le seuil, les bras ballants, les yeux écarquillés, tout ahuris de l'aventure. Un quatrième survint chargé de fruits secs et de beurre salé; il nous apprit que M. Lutzelmann avait donné la porte à repeindre et offert un mois de congé à ce cerbère de Lombard. Ce n'est pas tout: en gagnant le vestibule de la maison, je m'aperçus qu'on avait ôté la barrière entre les grands et les petits. Les deux cours n'en faisaient plus qu'une, et dix fois, vingt fois plus grande, car on pouvait circuler librement entre le mur d'enceinte et le couvent sécularisé. Le jardin même, cet impénétrable jardin de principal, avait sa grille ouverte à deux battants. "Entrons-y, dit un grand.— Non, répondis-je, ce serait lâche, puisqu'il est ouvert." Et tous furent d'avis qu'une escapade, héroïque avant Pâques, serait absolument indigne aujourd'hui. Et nous primes le chemin du dortoir, où une nouvelle surprise nous attendait.

*(A continuer.)*

Un éléphant américain.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

L'éléphant femelle Hébé, ou Baby, attachée à la troupe du cirque Cooper & Bailey, en ce moment à Philadelphie, vient de devenir mère. Le fait intéresse hautement tous les naturalistes, car les éléphants avaient passé jusqu'à présent pour ne jamais se reproduire en captivité. L'opinion commune était que le temps de la gestation de "l'éléphant" est de plus de deux ans, et que les éléphantins à la mamelle se servent pour téter du même appendice que pour boire —la trompe. On se trompait sur ces deux points, ainsi que le démontre l'exemple d'Hébé; elle a porté vingt mois et vingt jours, et le nouveau-né tète avec la bouche. Cette naissance sans précédent fait événement à Philadelphie, et tout le monde va voir l'éléphant. M. Craven, cornac d'Hébé, et le directeur du cirque, affirment que les autres éléphants de la troupe savaient depuis plusieurs mois qu'Hébé était dans une situation intéressante, et qu'ils la comblaient des prévenances les plus délicates. Le piédestal sur lequel on la faisait monter pendant les représentations, s'est rompu un jour sous son poids, et elle aurait pu se blesser en tombant; mais au premier craquement les éléphants se sont rangés en un clin d'œil près du piédestal croulant et la chute d'Hébé a été amortie par leur corps. Une autre fois, la troupe étant en route, les éléphants mâles ont refusé de permettre à Hébé de s'aventurer sur un pont avant de l'avoir eux-mêmes traversé et retraversé pour s'assurer de sa solidité. Le cornac a la conviction que si, dans ces derniers temps surtout, quelqu'un s'était avisé de maltraiter Hébé, il aurait aussitôt été tué par les autres éléphants, car ils veillaient sur elle avec une sollicitude incroyable, et le moindre appel de sa part les faisait toujours accourir toutes affaires cessantes.

Le nouveau-né est du sexe femelle et pesait 250 livres un quart d'heure après sa venue au monde.

—Décidément l'individu qui a été arrêté ne serait pas Walder!!...

Après l'arrivée à Paris l'identité n'aurait pas été constatée.

L'homme saisi serait un nommé Cottat ou Ratonille faisant d'ailleurs partie d'une bande!

Walder échappe toujours à la préfecture de police.

—Les marins ont généralement beaucoup d'enfants. Quelqu'un en faisait la remarque devant Caliuo.

—C'est tout naturel, s'écria le célèbre gâteux; je fis un voyage d'un an; eh bien, six mois après mon retour, ma femme me rendit père de deux jumeaux magnifiques.

Puis il ajouta avec conviction:

—Il est vrai que tout le temps de mon absence je lui étais resté fidèle!


EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE de la Nlle-Orléans.

Prix de l'abonnement, port compris (excepté pour l'étranger.)

1 an..........................$3 00
6 mois.......................1 50
4 mois.......................1 00
2 mois.......................

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LOMET, Publishers.

OFFICE—No. 73 CHARTRES

TERMS.

Rate of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half yearly, $1 50 Single copy 10 cents.